



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

**Pôle d'échanges multimodal à la gare SNCF de Niort - Modification
de la participation financière de la Ville - Convention entre la ville
de Niort et la Communauté d'agglomération de Niort**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORSTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080496

Convention entre la ville de Niort et la Communauté d'agglomération de Niort

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Communauté d'Agglomération de Niort a engagé une étude de faisabilité relative à l'aménagement d'un pôle multimodal à la gare SNCF de Niort. Cette étude doit conduire à la présentation d'un plan d'aménagement de référence et d'un programme d'aménagement du secteur de la gare de Niort.

Les résultats de cette étude concernent non seulement les transports collectifs de compétence communautaire, mais également l'urbanisme, l'aménagement de l'espace public, l'accessibilité et le stationnement.

Il est à noter que le périmètre de cette étude intègre les aspects de liaison entre le centre ville et la gare mais également le secteur arrière de la gare.

De ce fait, la Ville de Niort est sollicitée pour participer au pilotage et au financement de cette étude avec d'autres partenaires tels que le Conseil général, la SNCF, RFF (Réseaux Ferrés de France)...

Le coût global étant ramené à 82.620 € TTC, la participation de la ville est sollicitée à hauteur de 6000 € maximum. La Communauté d'Agglomération de Niort finance également à hauteur de 6000 €.

Les financements complémentaires proviennent du conseil Général des Deux-Sèvres (contrat 3D) et du Conseil Régional (CTU 2004-2006).

Cette délibération annule et remplace la délibération adoptée en conseil municipal du 23 mars 2007.

La convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort présentant l'étude et les dispositions de participation est jointe en annexe.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les dispositions de la convention de participation à l'étude de faisabilité relative à l'aménagement du pôle multimodal à la gare de Niort,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE